

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la séance du 13 mars 2021

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales. Le Conseil Municipal de la commune d'Yssandon s'est réuni sous la présidence de Christian LEYMARIE, Maire, 13 membres étaient présents.

### SIVOM AYEN

Sur demande du SIVOM AYEN, Les élus acceptent de verser une avance de 20 % sur la participation due au SIVOM d'AYEN avant le vote du budget.

### Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Energie et d'Electricité de la Corrèze FDEE19

Le comité syndical de la FDEE19 a décidé par délibération du 4 février 2021, a adopté les nouveaux statuts, les principales modifications portent sur :

- Nombre de membres : 74 au lieu de 76
- La commune d'Allasac sort du statut commune urbaine.

Le Conseil municipal a validé ces modifications.

### Participation aux dépenses des syndicats de communes en électrification (FDEE19)

La participation due par la commune d'Yssandon s'élève à 5 211,30 €, cette somme sera fiscalisée, comme par le passé.

### Participation aux frais de scolarisation de la commune d'Objat pour l'année 2020-2021

Les frais dus par la commune d'Yssandon s'élèvent à 315 €, cette somme sera inscrite au budget primitif.

### Renouvellement de l'organisation dérogatoire des temps scolaires à la rentrée 2021

Le conseil d'école réuni, le 9 mars 2021, a validé le renouvellement des temps scolaires sur 8 demi-journées (lundi, mardi, jeudi, vendredi) :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Classe du matin	9 H – 12 H	9 H - 12 H	9 H – 12 H	9 H – 12 H
Pause méridienne	12 H – 13 H 30	12 H – 13 H 30	12 H – 13 H 30	12 H – 13 H 30
Classe après-midi	13 H 30-16 H 30	13 H 30-16 H 30	13 H 30-16 H 30	13 H 30-16 H 30
Temps quotidien de classe	6 H	6 H	6 H	6 H

Les élus ont validé ce choix, lequel sera transmis à M. l'Inspecteur de l'Education Nationale pour avis.

### Subventions attribuées en 2021

La commission financière communale a fixé la liste des subventions qui seront attribuées en 2021 ; le Conseil Municipal a approuvé la liste jointe, pour un montant total de 4 143,89 €.

Il est précisé que sur demande du Comité des Fêtes, leur subvention (80 €) a été allouée à l'Association des Parents d'Elèves.

AFM téléthon	20,00
AFSEP (sclérose en plaque)	20,00
Anciens combattants Yssandon	80,00
Ass Parents d'Elèves	230,00
Association Familles Rurales	250,00
Bibliothèque Départementale de Prêt	80,00
CAUE Corrèze	180,00
Club les Amis de la Tour	80,00
Comité des Fêtes	0,00
Coopérative scol	600,00
DDEN	80,00
Elan des Georgeas	41,00
FAL ligue de l'Enseignement	15,00
Fondation du Patrimoine	75,00
HARMONYSSANDON	100,00
Instance coordin gérontologique	68,70
Les Amis de Saint Robert	738,74
LIGUE c/ le CANCER	30,00
Mission locale pour emploi	583,95
Pays d'art et Histoire Vézère Ardoise	514,50
Sapeurs-Pompiers de la Corrèze	40,00
Secours Populaire Français	20,00
Société communale de chasse	300,00
<b>TOTAUX</b>	<b>4 146,89</b>

### **Travaux extension du cimetière**

Le projet d'extension, validé par les élus fera prochainement l'objet d'un appel public à la concurrence, il sera corrélé avec un dégagement de visibilité sur la route des Plumies.

Ce projet bénéficiera d'aides de l'Etat, du Département et de la communauté d'agglomération de Brive.

### **Travaux d'investissements prévus en 2021**

Le Conseil Municipal a prévu de débiter les travaux suivants, en 2021 :

- Finalisation du plan local d'urbanisme
- Rénovation des réseaux d'éclairage publics à la Valette et le Colombier (travaux réalisés en février 2021)
- Pose de stores extérieurs sur le bâtiment Mairie/Ecole, en façade sud
- Travaux de restauration de l'église (trois tranches de travaux sur les exercices 2021 et 2022)
- Voirie – programme 2020 : réfection de la route de Sourie, de Sourie à RD 147 (Les Plumies)
- Voirie – programme 2021 : Réfection des routes de Les Termes à la Nadalie, Les Séradies, La Grande Bruyère (de la RD 147 au chemin de la Grande Bruyère), Les Boulangeries
- Extension du cimetière
- Acquisition d'un broyeur d'accotement

Le coût réel ou estimatif des travaux et acquisition s'élève à 888 737 € HT pour un montant de subventions accordées ou attendues égal à 684 530 €.

### **Demande d'aide financière à l'Agglo de Brive**

Le dossier de demande d'aide financière de l'Agglo sera reporté des Séradies à la voie communale de Les Termes à La Nadalie.

La mise en concurrence des entreprises sera très prochainement réalisée.

### **Retour sur les questionnaires transmis**

95 questionnaires reçus, soit 30 % de retours dont 60 % sur le site internet et 40 % sous format papier.

Fait à Yssandon,  
Le 17 mars 2021  
Le Maire,

